



## DANS CE NUMÉRO :



Kermesse à l'école  
Fabre d'Eglantine

**Dossier :**  
Les écoles

2

**Actualités et  
animations :**

3

Trail de Julien  
et Jonadev

Ça s'est passé à Pont  
Agenda des  
manifestations

**Sécurité et  
Urbanisme :**

4

Conseil local  
de sécurité

Centre commercial  
au nord de Pont-  
Sainte-Maxence

**Budget**

5

Des Partenaires  
pour la ville

**Culture et  
patrimoine :**

6

Le Château  
Primet

Le Conservatoire  
Adam de la Halle

**Info  
environnement**

7

Expression  
politique

**Agenda de  
la Municipalité**

8

**Infos pratiques**

**Une association :**  
L'AIC



## EDITORIAL



Voici venu, avec la fin prochaine de l'été, le temps de reprendre le cours quotidien de nos vies. Que vous soyez actif, chercheur d'emploi, écolier, étudiant, retraité, femme au foyer, je souhaite à chacun d'entre vous courage et envie renouvelée de progresser, après ces moments de repos ensoleillés que vous avez pu vous accorder.

Hélas, nombre d'entre nous vont être chahutés par cette tempête qui bouleverse notre monde depuis plusieurs mois, fruit ravageur de mutations économiques que personne n'attendait si rapides et si dramatiques.

Nous serons présents à leur côté, autant qu'il nous sera possible, pour les accompagner, les aider ou les servir dans leurs démarches et recherches d'emploi, de logement ou d'assistance dans leur vie quotidienne.

Mais malgré toute notre bonne volonté, nous savons que les difficultés dépasseront nos capacités d'agir efficacement au service de chacun, car ce sont bien le système et les valeurs qui les portent qui sont en cause aujourd'hui.

Le rôle des collectivités locales – communes, communautés de communes, départements, régions – reste pourtant essentiel. C'est hors du champ de la concurrence que l'on rencontre les premiers niveaux de vie collective organisée et de services publics nécessaires à la vie familiale, les premiers relais collectifs institutionnels qui étendent à l'échelle de la société la solidarité naturelle qui soude nos familles et nos relations de voisinage.

Ce sont les collectivités locales, chacune selon ses moyens et son territoire d'intervention, qui donnent ses capacités à l'Enseignement, qui organisent les lieux de rencontre, d'échange, de partage culturel. Ce sont elles qui développent les systèmes d'aide à la personne et de soutien social et permettent à chacun de rebondir sur des difficultés passagères ou durables, de retrouver un emploi, une formation, un logement, ou de finir sa vie dignement.

Nous allons entrer dans une grande phase de discussions et de décisions voulue par le président de la République, sur la réorganisation de nos collectivités territoriales. Cette période sera aussi marquée par l'approche d'échéances électorales importantes : pour la Région, avec le renouvellement du Conseil régional en 2010 ; pour le Département, avec le renouvellement partiel du Conseil général en 2011.

Faisons en sorte, chacun où nous sommes, que les choix qui marqueront cette période permettent à la société nouvelle qui en sortira de rester solidement assise sur la vraie modernité, celle qui respecte l'homme et sa grandeur, qui conjugue développement intellectuel et culturel, vie quotidienne et préservation de l'environnement, économie et société, efficacité et solidarité.

**Michel Delmas**  
**Votre Maire.**



L'école  
Jacques  
Prévert

## SERVICE CITOYEN

Cette année le service citoyen a fait peau neuve et s'est adapté aux envies des jeunes maxipontains.

La découverte des services municipaux s'est enrichie des projets proposés par les sept participants, alliant ainsi don de soi et épanouissement personnel.



Les candidats se sont ainsi retrouvés sous le thème de l'animation à travers la prépa-

ration de la fête nationale du 14 juillet, l'animation des enfants en partenariat avec le centre de loisirs, et la mise en place d'ateliers pour nos aînés du Long Séjour.

«Travail d'équipe», «échange de savoir», «investissement» et «convivialité» résumément cette semaine d'initiative citoyenne !

## LES ÉCOLES PRIMAIRES

### AU CŒUR DE L'ÉCOLE



#### Les enseignants :

Ils sont les garants du devenir citoyen de chaque enfant, à travers les apprentissages. Il est de leur devoir d'apprendre aux élèves le respect des règles. Les «savoirs» seront alors utilisés par ces derniers, en faisant appel à un certain esprit d'initiative et d'imagination. Ils doivent faire face aux diverses situations auxquelles ils sont confrontés, mais doivent savoir aussi anticiper. Ils assurent le lien entre les familles et la société.

#### Les A.T.S.E.M :

#### Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Leur présence dans les écoles maternelles est indispensable. Elles assistent les enseignants dans leurs différentes tâches. Elles assurent également l'entretien des locaux pour un meilleur confort de tous. Faisant partie intégrale de l'équipe pédagogique, elles participent

aux différentes manifestations et projets ainsi qu'à leur préparation :

- Conseils d'école ;
- Activités pédagogiques (sorties, piscine...);
- Fêtes et animations (kermesses, spectacles...).

Elles aident l'enfant à acquérir son autonomie à travers les activités d'apprentissage en classe, mais aussi dans la vie de tous les jours : habillage, temps de repos, moment du repas à la cantine.

Le binôme : Enseignant / ATSEM permet de gérer plus sereinement les aléas de la vie de la classe.

#### Les Agents de Service : Agents des écoles élémentaires

Elles assurent le nettoyage quotidien (classes, toilettes, réfectoires...); le nettoyage complet à chaque période de vacances (murs, mobiliers...); le temps de restauration du midi (réception, chauffage et service des repas); certaines d'entre elles gèrent également la surveillance des enfants en attente du transport vers leur retour au domicile.



#### Les travaux d'été...

L'été, alors que les enseignants et les écoliers sont en vacances, les travaux continuent dans les 12 écoles de la ville accueillant 1352 enfants en janvier 2009. Le plus gros chantier : le changement des huisseries dans les écoles Paul Langevin et Fabre d'Eglantine a été terminé fin juillet. La même opération a démarré à l'école Paul Verlaine. Le Conseil Général a subventionné ces travaux à hauteur de 32%.

L'entretien des locaux et les vérifications d'usage mobilisent tous les corps de métier du personnel communal qui



répare les défaillances. L'école Jean Rostand bénéficie d'une rénovation totale (chauffage, faux plafonds, électricité, peintures). Les plombiers, maçons, menuisiers, électriciens et peintres de la ville réalisent ces travaux.

De même, après un contrôle officiel

### AUTOUR DES ÉCOLES

Les enseignants, les ATSEM sont les acteurs directs auprès des élèves. N'oublions pas non plus :

#### Les parents

Ils aident bénévolement les enseignants dans les accompagnements des sorties (piscine, voyages...), dans les kermesses, et toutes autres manifestations scolaires.

#### Le personnel administratif

Le service « Affaires scolaires » est composé de 4 agents qui gèrent les inscriptions de rentrée, de cantines, de classes de découverte et de transports

#### Le personnel technique

Il est composé des employés de tous corps de métiers : bâtiment (maçons, peintres, plombiers...); espaces verts; voirie.

Durant toute l'année tout le personnel entretient le patrimoine communal et entre autres nos 12 écoles.

#### Les services culturels et sportifs

- La bibliothèque
- Le cinéma
- La piscine

*C'est ainsi que vivent les écoles.*

et strict des jeux extérieurs pour les enfants, les services municipaux ont supprimé ceux qui présentaient un danger et sécurisés ceux victimes d'une petite défaillance.

Le Service Espaces verts consacre, avant la rentrée, 3 jours d'intervention par école pour 2 ou 3 agents (taille, parterre, jardins pédagogiques qui surprendront les enfants en septembre par leur végétation). Les écoles Adrien Bonnel et Paul Langevin auront un terrain préparé à l'automne.

La rentrée sera agréable pour les enfants et les enseignants.

## A NE PAS MANQUER...

L'association Julien & Jonadev organise la deuxième édition de la Journée de Solidarité en faveur des enfants atteints de cancer le samedi 24 octobre 2009 à Pont Ste Maxence.

Au programme, une fête du sport de 13 h à 18 h place d'Armes avec la possibilité de s'initier à différents sports et en soirée à partir de 19 h 30 le départ du Trail des Lueurs d'Espoir et la randonnée pédestre nocturne.

Les fonds récoltés lors de cette journée serviront à offrir des animations au sein de l'hôpital pour les enfants atteints de cancer avec un objectif particulier qui est d'organiser un week-end pour les enfants et leur famille au parc Disneyland Paris en décembre 2009.

Pour les inscriptions du Trail et de la Randonnée pédestre renseignements au 06 25 81 94 12 ou 09 71 35 22 58.



## ÇA S'EST PASSÉ À PONT...



Le 14 Juillet



La Fête au Poteau



La Fête de la Musique, avec ci-dessus la chorale du CME

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 19 et 20/09 → Journées européennes du Patrimoine
  - 20/09 → Journée internationale de la Paix
  - 20/09 → Brocante  
SALLE CLAUDE MONNET - SAMU SOCIAL OISE
  - 20/09 → Saisons du Moncel
  - Du 01 au 05/10 → Bourse aux vêtements  
SALLE CLAUDE MONNET - OPALE
  - Du 02 au 18/10 → Les semaines régionales de l'environnement
  - 03/10 → Nettoyage du quartier de Pompidou avec les habitants. Rendez-vous à 14h30
  - 04/10 → Bourse aux livres et jeux de société,  
SALLE DANIEL GATTI - VIVRE À SARRON
  - 09/10 → Journée en Thiérache - OMRPA
  - 10/10 → Brocante Julien et Jonadev  
CHAMPS DE MARS
  - 18/10 → Bourse aux jouets  
SALLE CLAUDE MONNET - OPALE
  - 24/10 → Trail Julien et Jonadev
  - 24/10 → Défilé Halloween - VIVRE À SARRON
  - 24/10 → Inauguration exposition Chasseur d'images - BIBLIOTHÈQUE
  - 27/10 → Fête du Sport  
ORGANISÉ AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL
  - 07 et 08/11 → Flâneries d'automne  
SALLE CLAUDE MONNET - OPALE
  - 11/11 → Armistice 1918
  - 11/11 → Randonnée pédestre  
OFFICE DU TOURISME MUNICIPAL
  - 15/11 → Foire de Pont
  - 18/11 → Journée «Tourisme» dans le Nord  
OMRPA
  - 05/12 → Fin de la guerre d'Algérie
  - Du 04 au 06/12 → Téléthon
  - 05/12 → Marché de Noël PLACE D'ARMES ET  
SALLE CLAUDE MONNET - COMITÉ DE JUMELAGE
  - 16/12 → Spectacle Impérialismo  
HÉLISPACE BEAUVAIS - OMRPA
- Vous souhaitez que votre manifestation apparaisse contactez-nous au 03.44.53.12.75*

## FÉLICITATIONS



### UN PONTOIS CHAMPION D'EUROPE

Du 5 au 12 juillet ont eu lieu en Pologne à Varsovie les Championnats d'Europe handisport d'escrime. Un pontois David DOISY membre de l'équipe de France a remporté le titre de champion d'Europe par équipe (médaille d'or au fleuret). La saison a été bonne pour ce pontois puisque déjà au championnat de France il avait remporté en individuel la médaille de Bronze en juin à Pau. Et lors de sa participation à la coupe du monde de LONATO (Italie) il avait également remporté en individuel une médaille de Bronze au fleuret, ainsi qu'une seconde médaille de bronze par équipe.

## CONSEIL LOCAL DE SECURITE

Comme prévu le conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) s'est réuni plusieurs fois avant les vacances.

Sous l'égide du maire, il a réuni tous ceux qui peuvent agir de près ou de loin pour l'amélioration de la sécurité dans la ville : le Procureur de la République, le Sous-Préfet, la gendarmerie et la police municipale, les logeurs sociaux, le représentant de l'éducation nationale, les pompiers. Ensemble nous avons défini des actions concertées qui devront apporter des réponses aux problèmes de sécurité que vous vivez dans vos quartiers, dans vos bâtiments ou dans les écoles.

Les questions d'absorption excessive d'alcool nous interpellent. Il est difficile de mettre en place des contraintes réglementaires efficaces dans ce domaine sans être accusé d'atteinte à la liberté.

Inutile d'insister sur le fait que c'est l'alcool qui conduit souvent aux destructions familiales, aux conflits de génération, aux mal être des enfants et à la nuisance de voisinage. Des actions de préventions importantes devront être mises en place pour répondre à cette question qui conduit à de fortes gênes dans les quartiers.

On voit aujourd'hui trop de jeunes commencer leur vie avec des perspectives qui ne peuvent être que dommageables pour eux-mêmes et pour la société qui les entoure. On le sait le phénomène d'alcool prend

de plus en plus d'ampleur et pour des plus en plus jeunes. Les éducateurs, les médiateurs, les forces de polices relatent qu'ils en sont de plus en plus témoins.

Sur ce sujet le CLSPD en appelle aux parents, aux amis, aux commerçants.

Chacun doit prendre conscience que dans ce domaine l'excès fait souvent alliance avec agressivité et violence.

Un sursaut des adultes est nécessaire nous avons une mission de protection et de bienveillance envers les jeunes générations, car derrière ces habitudes de vie et leur excès c'est l'avenir de ces générations qui est en cause.

Le CLSP a décidé d'approfondir l'action de stabilisation des quartiers, par des actions de police en cas de dérives importantes comme on peut en connaître parfois. Mais aussi par des actions sociales et de requalification.

Profitant de l'opportunité des travaux prévus par l'OPAC à Pompidou, c'est ce quartier qui sera travaillé en premier. Des réunions avec les habitants seront programmées prochainement. Les autres quartiers ne seront pas oubliés pour autant.

Dans ce domaine, chacun le sait le succès n'est jamais assuré, mais nous sommes persuadés qu'avec des actions concertées entre services, l'efficacité sera plus grande. Nous avons besoin aussi de la population qui ne doit pas hésiter à révéler les situations, parfois la peur les en empêche. Cette logique entretenue par les nuiseurs doit disparaître, les quartiers appartenant d'abord à ceux qui vivent tranquillement chez eux.

## A PROPOS DU RESPECT

La première façon de participer à la sécurité dans son environnement est de renforcer le respect que nous portons aux autres dans notre vie au sein de la collectivité.

L'éducation au respect de sa famille, de l'autorité, de son voisinage de l'espace public, des biens collectifs mis à disposition est bien évidemment nécessaire pour préparer à une vie d'adulte positive et bien intégrée dans la vie commune.

Chacun le sait la meilleure façon d'éduquer est de faire grandir entre nous un mode de vie respectueux des valeurs que nous voulons imposer comme référence à nos plus jeunes.

Dans notre ville nombreux sont les comportements individuels et collectifs, habituels ou exceptionnels qui portent ces valeurs de citoyenneté. Et c'est tant mieux c'est ainsi que nous pouvons vivre ensemble agréablement et solidairement.

Gestionnaire de l'espace public nous constatons aussi tous les jours des manques de respect de la vie commune :

- Mise en danger de la vie d'autrui par une conduite agressive ou trop rapide,
- Gêne en stationnant sa voiture sur le trottoir empêchant ainsi les enfants ou la maman de passer avec une poussette, non respect des règles de sécurité et de circulation autour des écoles,
- Non respect notable du code de la route,
- Dégradation volontaire de l'espace public, destruction des mobiliers collectifs (candélabres, barrières, bacs à fleurs...),
- Déjection canine dans les espaces publics,
- Vol de fleurs,
- Dépôts d'ordure sauvage, sortie de la poubelle familiale tôt dans la soirée, maintien permanent de la poubelle sur le trottoir.
- Tondeuses ou outils à moteur le dimanche,
- Rassemblements bruyants la nuit...

Tous ces gestes sont répréhensibles. Heureusement il n'y a pas un policier derrière chaque auteur.

Le faudrait-il donc pour que le respect grandisse et s'améliore pour devenir modèle ?

Non probablement pas, simplement une prise de conscience que par notre esprit individualiste nous favorisons des actes qui participent aussi au sentiment d'insécurité.

Les sociétés les plus respectueuses sont aussi les plus justes et les plus sûres.

Alors merci de faire progresser encore le respect pour mieux vivre ensemble à Pont-Sainte-Maxence.

## LE CENTRE COMMERCIAL AU NORD DE PONT-SAINTE-MAXENCE

Le projet de zone commerciale au nord de Pont-Sainte-Maxence avance.

La négociation entre le promoteur et les collectivités concernées continue sur des bases solides et efficaces. Les installations seront construites en face de la mairie de Les Ageux, on reconnaîtra sur le schéma joint les bâtiments et les parkings. On remarquera aussi les échangeurs prévus sur la route départementale 1017.

Pour implanter les bâtiments une modification simplifiée du POS s'impose (*réunion publique le 24 septembre à 20h30, salle Claude Monnet*).

Vous trouverez les éléments informatifs sur le site de la commune.

Vous pourrez donner votre avis lors de l'enquête publique à laquelle vous serez invités très prochainement à participer.



## BUDGET

Suite au rejet de notre budget 2009 par le Préfet, la cour des comptes a rendu son jugement le 30 juin 2009.

Rappelons qu'il nous était reproché de vouloir rembourser en une seule fois un prêt de 1 500 000 € contracté lors du mandat précédent. Simplement ce contrat signé en 2007 nous y obligerait.

Le montant de ce remboursement dépassait les critères de bonne gestion définis par les textes réglementaires qui n'autorisent pas que l'on dépasse en annuité de capital ce qu'on appelle les ressources propres de la collectivité, c'est-à-dire le montant des sommes qu'elle peut dégager dans l'année en section d'investissement sans avoir recours à des tiers (subvention ou nouvel emprunt).

Qu'aurait-il fallu faire ?

Ne pas respecter l'engagement de remboursement signé par la commune au risque de se voir affecter de nouvelles pénalités ou d'accepter la proposition d'étalement de la dette alors que cette offre en pleine crise financière de la part de l'organisme financeur était inacceptable.

En avril nous avons choisi de présenter le budget en non conformité en pensant que la situation particulière de la commune et le caractère exceptionnel pouvait justifier cette décision et surtout c'était la moins

onéreuse qui apparaissait à l'époque.

Qui pouvait donc nous reprocher, en dehors du Préfet bien sûr, de proposer des solutions à ce problème qui s'imposait à nous, s'ajoutant aux nombreuses difficultés auxquelles nous avons dû faire face depuis les élections ?

Le Préfet, dans son rôle, a demandé l'avis de la Chambre Régionale des Comptes, seule habilitée à juger de la pertinence de la solution.

Et le jugement est venu. La cour des comptes a considéré le caractère conjoncturel de la situation ainsi que sa non reproduction prévisible en 2010. En conséquence elle a accepté dans son principe la proposition en l'associant à la demande d'utiliser des économies de fonctionnement constatées depuis le vote du budget.

Elle a ainsi proposé de transférer 253 720 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour venir gonfler les ressources propres. Ce faisant elle a sans équivoque accepté le franchissement des critères de bonne gestion à hauteur de 540 773 € au lieu de 740 000 € dans notre proposition, preuve que notre budget était tout de même raisonnable etposable.

Pourquoi tant d'acharnement de la part de ceux qui se sont précipités dans la presse et ailleurs avec autant de reproches et de termes peu élogieux en commentant la décision du Préfet ?

Nous l'avons dit dès le début, il faudra plusieurs années pour assainir la situation et retrouver des structures financières stables. Les dossiers sont compliqués à gérer et à solutionner. Pas à pas, nous avançons pour que votre commune puisse fonctionner de plus en plus normalement.

La seule chose qui nous importe aujourd'hui c'est de progresser vers la rationalité des choix et l'aplanissement des difficultés qui nous ont été laissées à traiter en mars 2008. Tout ceci ne peut pas nous être reproché.

### Avis du conseil municipal du 27 juillet 2009 :

Nous avons pris acte de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes.

Nous avons considéré indispensable de conserver les économies de fonctionnement dans la section de fonctionnement pour faire face à nos échéances de dettes renégociées avec les fournisseurs et dont les échéances s'imposeront à nous dans les années à venir.

Par ailleurs, nous avons renégocié avec l'organisme prêteur l'étalement du remboursement du prêt qui a consenti à nous faire de nouvelles conditions.

**Ces propositions ont été transmises à la Chambre Régionale des Comptes qui les a acceptées.**

## DES PARTENAIRES POUR LA VILLE

### Le SITTEUR

Le SITTEUR, Syndicat Intercommunal de transport et traitement des eaux usées regroupe 12 communes sur les 2 rives de l'Oise. D'autres communes doivent y adhérer prochainement.

Sa nouvelle station, construite à la sortie de Pont-Sainte-Maxence en partant vers Breneuille traite 1 200 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour. D'un coût de 12 millions d'euros, elle sera remboursée en 20 ans.

Le SITTEUR a fait réaliser les zonages d'assainissement et les études diagnostic des

réseaux des communes. Ces opérations sont en cours à Pont-Sainte-Maxence. Des préconisations seront formulées à l'issue de ces études afin d'améliorer le traitement des eaux usées et ainsi mieux protéger l'environnement.

La Ville de Pont-Sainte-Maxence ne dispose pas partout de réseau de collecte séparatif (une canalisation pour les eaux usées et une canalisation pour les eaux de pluie). Par solidarité, les membres du SITTEUR ont accepté que les eaux pluviales du réseau unitaire de Pont-Sainte-Maxence soient traitées à la station sans surcoût pour les habitants de la ville.

### L'hôpital Georges Decroze se transforme

**Les travaux de requalification de l'hôpital Georges Decroze vont démarrer en octobre prochain.**

Il s'agira d'un vaste chantier qui durera plus de 4 ans permettant de rénover l'unité long séjour et de créer une unité de 40 lits Alzheimer. L'ouverture des plis de l'appel d'offre conduit à un coût de

l'opération de 10 581 959, 50 €. Le Conseil Général aidera l'hôpital pour un montant de 1 729 286 € et la caisse nationale de sécurité et d'autonomie pour 1 247 390,00 €. A l'issue de ces travaux l'hôpital Georges Decroze sera modernisé et sécurisé pour accueillir nos aînés dans les meilleures conditions.



## LE CHÂTEAU PRIMET

Nous connaissons actuellement le Château Primet, mais connaissez-vous son ancien propriétaire ?

Claude Primet naquit en 26 septembre 1865 dans une charmante bourgade de la Loire nommée Lorette. Fils d'un petit fondeur, il allait rapidement mettre ses pas dans ceux de son père.

Dés l'âge de sept ans ses visites quotidiennes à l'atelier où son père exerce, l'incitent à se fabriquer un petit atelier dans le grenier parental. A l'âge de dix ans, il avait déjà fait ses premières œuvres. Suite au décès de son père, Claude alors âgé de 12 ans ½ abandonne ses études et se fait embaucher dans l'usine où avait travaillé son père. Malgré son jeune âge il excelle dans son métier, afin d'approfondir son métier, il décide de travailler dans diverses fonderies, un véritable tour de France de compagnon débute.

En 1886, il s'engage volontairement dans la compagnie d'ouvriers à l'arsenal de Bourges. Il fait la connaissance de son futur beau-frère Léon Montupet, fils d'un fondeur de bronze. Le faisant rentrer dans l'usine familiale il y rencontre sa promise Melle Montupet et devient l'associé de son beau-père. En 1894 à vingt neuf ans, il est nommé directeur de la fonderie de fonte à Puteaux, qui débutait une activité dans les alliages légers. Lui-même, son beau-frère et beau-père montent à Nogent sur Oise une fonderie d'aluminium : c'est l'origine de la société de fonderies Montupet - Primet et Cie, première usine à fabriquer des alliages légers d'aluminium et dont le mar-

ché s'étend rapidement.

En 1914 la société fournit les 4/5ème de l'aluminium industriel employé à cette époque. Aujourd'hui les fabrications servent à l'industrie automobile, aéronautique, aux aménagements hydro-électriques, etc...

Les ménagères lui doivent la première casserole d'aluminium avec un manche en bronze. Il vécut avec sa famille au domaine de Saultefont de nombreuses années, avec pour cadre une superbe demeure et un parc qu'il a su mettre en valeur. Son domaine a été acquis par la commune en 1959.

C'était un homme de valeur, il décida de créer le legs Primet pour récompenser les élèves les plus démunis et les aider à continuer leurs études.

Il participa activement et financièrement à la vie de la commune en faisant des dons pour le bureau de bienfaisance, à l'hôpital et aux caisses des écoles ainsi que des prêts importants à l'administration municipale pour financer des travaux.

Dans la séance du 9 juin 1931 le conseil municipal propose de donner le nom de «Cité Claude Primet» bienfaiteur de la ville à la nouvelle cité des habitations à bon marché aujourd'hui située rue Claude Primet.

Décédé au domicile de ses enfants à Paris le 11 octobre 1966, il est actuellement inhumé à Pont-Sainte-Maxence dans le caveau familial.

(Sources : Les rues de Pont-Sainte-Maxence par M. René BLANCHON)

(Photo : M.T. BLANCHON)



## LE CONSERVATOIRE ADAM DE LA HALLE

Si vous vous sentez une âme de musicien, que vous soyez néophyte ou artiste confirmé, savez vous qu'au sein de la Communauté de Communes vous pouvez vivre votre passion dans les meilleures conditions sous l'égide de professionnels ?

Pour cela rendez-vous au Conservatoire Adam de la Halle (ainsi nommé d'après un trouvère du XIIIème siècle). Situé à Pont-Sainte-Maxence, dans le joli parc du Moustier (on y accède par la rue longeant le côté de l'église), il propose de nombreuses activités pour tous à partir de 5 ans.

Outre les cours de formation musicale, vous pouvez viser la pratique de nombreux instruments : violon, violoncelle, contrebasse à cordes, guitare classique, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone,



trompette, trombone, cor d'harmonie, chant, piano, piano jazz, batterie, percussions, guitare électrique, synthétiseur. Avec un tel choix, chacun est ainsi certain de trouver celui qui lui correspond le mieux ! Le conservatoire Adam de la Halle propose

également des cours de danse classique et de danse moderne.

Le directeur, M. Charpentier, et son équipe ont aussi créé des ensembles instrumentaux de qualité (harmonie, jazz, musique de chambre...) qui se produisent d'ailleurs régulièrement sur le territoire.

La fin de l'année est également ponctuée par un spectacle musical et un spectacle de danse donnés par tous les élèves.

Alors, pour que vive la musique à Pont-Sainte-Maxence, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur les possibilités qui vous sont offertes et peut-être rejoindrez-vous les rangs des quelques 300 élèves qui ont déjà le plaisir d'y étudier et d'y jouer.

## INFO ENVIRONNEMENT

### Réduire l'utilisation des produits chimiques à la maison : un geste éco-citoyen

Détergents, assouplisseurs, désinfectants, produits de débouchage, anti-moustiques... Nous utilisons en moyenne 88 kilos de produits ménagers par foyer chaque année !

Cette utilisation n'est pas sans conséquence sur :

- La santé : allergies, irritations, intoxications
- La qualité des eaux pollution des sols et des cours d'eau, dégradation fonctionnement des stations d'épuration
- La production des déchets et leur traitement : surproduction d'emballages, problème d'élimination des emballages souillés

Il est possible de limiter ces impacts en respectant certaines précautions : utiliser un détergent multi usages, choisir des produits éco labélisés, ... mais

nous pouvons également recourir à des pratiques plus simples et des produits moins coûteux. Les trucs et astuces de nos grands-mères marchaient bien... et surtout étaient plus écologiques.

Par exemple, connaissez-vous les vertus du bicarbonate de sodium (ou bicarbonate de soude), produit non toxique pour la santé et l'environnement ?

- Détartrage : vinaigre blanc + bicarbonate
- Casseroles brûlées : remplir de 3 cm d'eau, porter à ébullition et ajouter 1 verre de bicarbonate
- Nettoyage du four : saupoudrer les parois avec du bicarbonate, laisser sécher et essuyer avec un chiffon
- Lavage lavabos, baignoires, éviers : saupoudrer de bicarbonate et frotter à l'aide d'un linge humide

**Alors, optez pour l'éco-nettoyage !**



### N'OUBLIEZ PAS !

Du 2 octobre au 18 octobre 2009  
à Pont-Sainte-Maxence

### Les Semaines Régionales de l'Environnement

Débats, expositions, sorties, visites, films, spectacles, jeux ....  
2 semaines d'animations pour mieux comprendre les enjeux du développement durable et devenir un éco-citoyen.

Le programme est disponible à la Mairie et sera distribué fin septembre.

## PAROLES LIBRES DE LA MINORITÉ ET DE L'OPPOSITION...

■ Bonne rentrée dans les embouteillages, les hausses d'impôts et les décisions déraisonnables. Trois questions méritent d'être posées :

Pourquoi les travaux du pont ne se font-ils pas la nuit ou par des équipes en 3x8 comme partout ailleurs ? Cela rendrait la vie de nos concitoyens plus supportable, éviterait que les commerces et les restaurants ne se vident et accélérerait ce chantier. Pourquoi maintenir une telle pression fiscale alors qu'un accord a été trouvé avec nos créanciers pour le rééchelonnement de nos dettes. Cela ne justifie plus ce coup de massue historique.

Pourquoi réaliser un terrain de football synthétique quand le maire nous annonce que la ville n'a plus les moyens d'entretenir les espaces publics ? Cela ne va pas dans le sens de l'intérêt général.

L'avis des Maxipontains ne compte-t-il pas pour la majorité qui semble avoir perdu le sens des réalités ?

Marie-Christine MAGNIER,  
Eddy SCHWARZ  
& Arnaud DUMONTIER

■ Un bel abus de confiance.

Monsieur DELMAS justifie ses augmentations d'impôts par la nécessité d'honorer deux dettes, -en elles-mêmes parfaitement inadmissibles-, de son prédécesseur : la facture ELYO (960 000 € payable en 3 ans) et le remboursement d'un prêt d'1,5 million d'euros par la Banque DEXIA, consenti sur une durée de deux ans, pour des investissements que personne n'aura constatés.

En réalité, les paiements n'interviennent pas du tout au rythme que Monsieur DELMAS annonce. ELYO ne touchera cette année que 162 000 € (et non 320 000 €). Le prêt DEXIA est rééchelonné sur 10 ans.

La conclusion est simple. Le contribuable est abusé. Les impôts ne sont pas affectés au paiement de ces deux fournisseurs mais constituent pour notre Maire une réserve de trésorerie qu'il pourra utiliser en catimini pour financer ses déficits et le déclin de la ville.

Ph. HERVIEU

■ Pont a tous les atouts pour être convoitée.

Elle possède : forêts, vallée de l'Oise, d'excellents réseaux ferrés, fluviaux, routiers proximité de l'A1 et du pôle de Roissy. MAIS, QUI LE SAIT ?

Regardez les principaux documents touristiques, du guide Michelin à celui des routards, ILS NOUS IGNORENT. NOUS N'EXISTONS PAS !!!

Il est grand temps de monter un vrai dossier de présentation de notre territoire afin de le transmettre aux guides touristiques, chaînes hôtelières, industriels et à l'ensemble du monde économique.

Il est indispensable de nous faire connaître où nous continuerons à régresser.

Aujourd'hui la population de notre commune diminue, les usines et les commerces ferment.

IL EST URGENT DE REAGIR...

Merci à Monsieur Woerth qui nous a octroyé 200 000 € d'indemnités parlementaires afin d'aider notre ville à faire face à ses difficultés. Il faut que la politique serve notre ville, et non qu'elle se serve de notre ville.

Mr et Mme Touzet, Daniel Bigorgne

## ET DE LA MAJORITÉ

■ Malgré les difficultés, notamment financières, et n'en déplaise à certains, la vie communale a été relancée : projets, travaux, animations, embellissement...

Ce dont chacun peut commencer à mesurer les effets n'a été possible que grâce à un fort engagement de l'équipe municipale et des services. La politique que vous avez souhaité en nous accordant votre confiance, va pouvoir (enfin) être mise en place afin de construire une ville d'avenir et de paix.

Faisant de la qualité de l'accueil et du cadre de travail de nos enfants dans les écoles un axe essentiel de nos priorités, de nombreux travaux ont été engagés dans les locaux scolaires. C'est aussi comme cela que l'on donne à tous les moyens de réussir sa scolarité et, plus tard, sa vie professionnelle.

Cela participe à construire une ville d'avenir.

La sécurité est également une autre de nos priorités. Face au désengagement nous travaillons dans la sérénité et la durée avec tous les acteurs en charge de la justice et de la police.

C'est aussi cela construire une ville de paix.

## AGENDA DE LA MUNICIPALITÉ

**Judi 17 septembre** : inauguration du funérarium

**Lundi 28 septembre** : Conseil Municipal

**Mercredi 7 octobre** : CLSPD

**Judi 15 octobre** : Conseil d'Administration de l'hôpital

**Lundi 26 octobre** : Conseil Municipal

**Dimanche 8 novembre** : Messe du souvenir

**Mercredi 11 novembre** : Commémoration de la fin des atrocités de la 1ère guerre mondiale

**Lundi 23 novembre** : Conseil Municipal

**Mercredi 23 décembre** : Conseil Municipal extraordinaire des 80 ans de la mairie, anniversaire du 1er Conseil Municipal

Retrouvez-nous sur [www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr)

## RÉUNION PUBLIQUE

Si vous êtes intéressés à l'étude urbaine réalisée par Extra Muros dans le cadre de la préparation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) Une réunion publique est programmée le jeudi 24 septembre à 20 h 30 dans la salle Claude Monnet.

### Thèmes abordés :

- \* Evolution urbaine de la ville
- \* Sa place dans l'environnement
- \* Les équilibres écologiques

A cette occasion, nous présenterons aussi le projet de modification du POS nécessaire à la construction du Leclerc sur le champ Lahyre.

## INFOS C.P.A.M

La CPAM de Creil rénove son hall d'accueil, à compter du 27 juillet et ce pendant 4 à 6 mois, les agents d'accueil vous recevront au Centre Polyvalent de Santé situé au 45 Rue Voltaire à Creil  
Les horaires restent inchangés.

Bulletin municipal  
Mairie de Pont-Sainte-Maxence  
Place Mendès France  
60700 Pont-Sainte-Maxence  
Septembre 2009 - N° 3  
Directeur de la publication :  
Michel Delmas  
Tirage 6000 exemplaires  
Impression : agil creil  
Dépôt légal 3ème trimestre 2009

## Le site de la Ville

Le site internet de la ville voit ses visiteurs augmenter régulièrement pour atteindre 3138 visiteurs au 3 juin dernier. Cela est encourageant pour le service communication. Sachez que nous mettrons tout notre talent pour le rendre toujours plus attractif et informatif. N'hésitez pas à nous faire des suggestions pour rendre le site encore meilleur. La ville dispose d'un autre site, celui de l'office de tourisme municipal.

Il mérite que l'on s'y attarde tant les informations sont riches et peuvent vous donner des idées de promenades. Vous y trouverez également les manifestations se déroulant sur Pont et dans les communes avoisinantes. Vous pouvez vous rendre également à l'accueil de l'office de tourisme où Pascale et Marie-Astrid vous accueilleront et pourront répondre à vos questions.

[www.pontsaintemaxence-tourisme.fr](http://www.pontsaintemaxence-tourisme.fr)

## Pandémie

Nous allons devoir peut-être faire face à une épidémie de grippe A. Seul l'Etat décidera des mesures à prendre par le relais du préfet. En attendant et pour ne pas être pris au dépourvu, nous vous invitons à regarder le site de la ville, sous l'onglet actualités, vous trouverez toutes les informations nécessaires. Si la situation devenait très sérieuse la ville utiliserait tous les moyens à sa disposition pour informer les Maxipontains.

## De nouveaux commerçants dans notre ville

Depuis Avril 2008, «Le Tabac des Tilleuls» (M. Guillorel et Mme Douchet) s'est associé à l'enseigne VIVAL aux Terriers. Vous pouvez maintenant trouver les services suivants : librairie, papeterie, presse, loto, PMU, le réseau A2Pas, un relais colis (internet), échanges de portable, live-box orange et décodeurs Canal. Les clients du Crédit Agricole peuvent retirer de l'argent (sans frais).

Si vous les interrogez, vous entendez : «Les

*Mais n'oublions pas tous les autres commerçants. Ils sont ouverts pour vous !*



*Terriers sont très vivants, très agréables et rassemblent des personnes d'origines différentes. Nous n'y vivons pas, mais nous y passons 13 heures/jour. L'écoute des attentes et besoins des habitants est primordiale et nous espérons*

*proposer d'autres services comme : un relais de poste, un distributeur de billets ...». Les idées fusent, restez persuadés qu'ils continueront à vous servir. Alors, nous leur disons un grand merci !*

## ASSOCIATION INTERCULTURELLE LES CHEMINS

Vous habitez Pont-Sainte-Maxence et vous avez besoin d'apprendre ou de vous perfectionner en français.

Nous vous proposons des cours d'alphabétisation et de Français - Langue étrangère ainsi qu'un échange culturel et des activités pour favoriser le développement personnel : des sorties pédagogiques, projets pâtisseries, partenariat associatif, manifestations culturelles etc....

Reprise des activités le mardi 29 septembre à 14h.

Au château Richard Rue Louis Boilet APPEL : Toute bonne volonté est la bienvenue pour renforcer le groupe de formateurs bénévoles.

Une formation est proposée avant tout engagement.

Tél. 03 44 72 37 21 ou 06 67 88 02 79.

